

RÉFORME D'ENTRÉE DANS LES ÉTUDES

Le déficit d'entrée en Pharmacie s'installe pour la deuxième année consécutive

Pour la deuxième année consécutive, les Facultés de Pharmacie ne feront pas le plein d'étudiants entrant en 2^e année d'études de pharmacie. Le déficit était de près de 1 200 étudiants à la rentrée 2022-2023 sur 3 800 places proposées, soit environ 30 % des places laissées vacantes. Il sera de plus de 500 places pour cette rentrée universitaire. L'alerte avait déjà été faite par de nombreuses instances professionnelles, parmi lesquelles l'Académie nationale de Pharmacie. Une deuxième année de déficit d'étudiants est très inquiétante car, à échéance de 4 à 5 ans, ce sont autant de diplômés docteurs en Pharmacie (en moins), qui n'entreront pas dans la Profession, à un moment où la démographie pharmaceutique est elle-même très inquiétante, dans tous les domaines d'exercice de la Profession.

La réforme d'entrée dans les études de santé (REES) a été mise en place il y a maintenant trois ans. Une évaluation de cette réforme est en cours, à l'initiative de la Cour des Comptes. Les résultats en sont annoncés au cours de l'année 2024 (seulement !). La réforme PASS/LAS, appliquée de façon diverse selon les Facultés (modèles tous LAS, modèles PASS/LAS avec un nombre très variable de licences permettant l'accès aux études de santé...) doit effectivement être analysée, puis ajustée ou abandonnée, afin de permettre la formation d'un nombre suffisant de futurs pharmaciens. Cela inclut bien sûr également les taux d'échec d'entrée en études de santé, l'hétérogénéité de niveau des étudiants admis en 2^e année de Pharmacie (quelle que soit la filière), les taux de redoublement/triplement de la 2^e année et même le départ d'étudiants à l'étranger pour une formation en santé (médecine, pharmacie...), même si ce phénomène n'est pas nouveau !

L'Académie nationale de Pharmacie est très attentive à cette situation préoccupante qui va réduire, *a minima* temporairement mais sur deux ans au moins, l'effectif national des pharmaciens diplômés. Ceci va créer une tension déjà existante, au sein de la Profession et risque ainsi de pénaliser la mise en œuvre des missions de santé des pharmaciens, y compris en termes de prévention auprès de la population.